

JUSTIFICATIF DE PARUTION

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure.

Identifiant annonce : 7309903701

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par son Directeur, Vincent TOUSSAINT, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Cliquez ici :

<https://www.anjou-agricole.com/annonces-legales/details/7309903701>

Cette annonce a été mise en ligne le **19 novembre 2022** sur **Anjou Agricole Web**
Pour le département : **49 - MAINE ET LOIRE**

Avis est donné de la constitution d'une Société, dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination sociale : VO HOLDING

Forme : Société par actions simplifiée (SAS).

Capital : 696 400 €

Siège social : 88, rue du Château d'Orgemont - 49000 ANGERS

Objet : l'acquisition, la propriété, la gestion et la cession de parts sociales, actions, valeurs mobilières ou obligations, tous instruments financiers et plus généralement tous titres et droits sociaux de toutes sociétés françaises ou étrangères, à objet industriel, commercial, professionnel ou civil, la prise de participation ou d'intérêts dans toutes sociétés, entreprises et groupements, la réalisation de prestations de services de toute nature au service de sociétés filiales ou non, la détermination, l'orientation, la conduite de la politique générale, l'animation effective de toutes entités qu'elle contrôle au sens de l'article L 233-3 du Code de Commerce, la participation à toute opération financière avec une entité qu'elle contrôle au sens de l'article L.511-7.3 du Code Monétaire et Financier, y compris l'octroi de garantie auprès d'organisme financier, l'investissement dans tous produits bancaires, d'épargne et de placement, et notamment des contrats de capitalisation, l'acquisition, l'administration, l'exploitation par bail, location ou autrement, et la transmission éventuelle (par voie de vente, échange, apport) de tous immeubles, biens et droits immobiliers, détenus en pleine propriété, nue-propriété ou usufruit, et ce, soit au moyen de ses capitaux propres soit au moyen de capitaux d'emprunt, ainsi que de l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties à des opérations conformes au présent objet et susceptibles d'en favoriser le développement, l'édification de toutes constructions

ainsi que la réfection et l'aménagement de celles existantes, la souscription de tout contrat de crédit-bail immobilier, la participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement

Apports nature : 696 400 € en nature et 1 € en numéraire

Durée : 99 ans

Présidence : M. HAMON Olivier, demeurant 90, rue du Château d'Orgemont - 49000 ANGERS

Immatriculation : RCS ANGERS

Agrément des cessions de parts sociales : oui, donné par assemblée générale extraordinaire.

*Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.
Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.*

Vincent TOUSSAINT
Directeur de Médialex

